

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2026 52 029

Date d'envoi de convocation : 24 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

L'an Deux Mil Vingt Six
Le 30 mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Michèle GAUTIER, Thierry LAFFINEUR, Christine DONNET, Patrick BASSETTE, Marie-Pierre PIROCCHI, Jean-Michel VILLEVAL, Corinne MALANDAIN, Michel MAILLARD, Denis RIOULT, Françoise DEGENETAIS, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Brigitte PRINCE, Patrick SILORET, Annie DURAND, Philippe DESHAYES , Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, François LEBRUN, Boris JUDON-DELERUE (arrivée 18h33 après l'adoption du PV), Lore-Amélie HUON -DEMARE (départ à 19h42 pouvoir donné à Thierry LAFFINEUR), François MARETTE, Bénédicte LANGOUËT, Damien TAVELET, Vivien LUCIENNE et Marion BOUCHÉ.

Etaient absents à l'appel nominal : Christelle DURAND (pouvoir à Didier GERVAIS)

Secrétaire de séance : Thierry LAFFINEUR

1. **Objet :** Création de commissions municipales d'études

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22 disposant que « Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

VU le Décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et portant convocation des électeurs ;

VU la réponse à la question écrite N° 24750 de M. J.L. Masson (publiée dans le JO Sénat du 25/01/2007 - page 187)

VU les résultats des élections municipales des 15 mars 2026 ;

VU le rapport de M. le Maire ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

1) de créer trois commissions :

- **commission technique :**

- bâtiments,
- développement durable,
- réseaux électriques,
- accessibilité,
- voirie, transports, modes doux, urbanisme, espaces verts,
- sécurité, risques majeurs,
- cimetière,
- fleurissement,
- agriculture,

- **commission sport, développement social, culture et animation :**

- culture : culture, bibliothèque, médiathèque
- animation : cérémonies, fêtes et animation, jumelage, gestion des salles communales,
- enfance, jeunesse : Conseil municipal d'enfants et de jeunes, accueils de loisirs, enseignement,
- sport,
- communication,
- aînés,
- emploi,
- logement,
- commerces et marchés de détail,
- écoles,

- **commission finances, ressources humaines et marchés :**

- finances et comptabilité ;
- marchés publics ;
- ressources humaines ;
- parc automobile ;
- informatique et téléphonie.

2) de fixer à 10 membres la composition de chaque commission ;

3) de répartir les sièges à pourvoir selon une représentation proportionnelle au plus fort reste.

Pour tenir compte des résultats des élections municipales du 15 mars 2026, je vous propose de fixer la répartition des sièges pour chaque commission selon les principes suivants :

- liste « Bien vivre à Octeville-sur-mer » : 8 membres titulaires ;
- liste « Octeville 2026 Esprit Village » : 2 membres titulaires.

4) de désigner les membres des commissions selon la répartition suivante :

COMMISSION TECHNIQUE
Président : M. le Maire
Membres titulaires
Didier GERVAIS
Corinne MALANDAIN
Isabelle JULIEN
Brigitte PRINCE
Françoise DEGENETAIS
Patrick SILORET
Annie DURAND
Denis RIOULT
Damien TAVELET
Bénédicte LANGOUËT

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret puis au dépouillement par le secrétaire de séance, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
Bulletins blancs ou nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	24
majorité	13

Liste soumise au vote	24 voix
-----------------------	---------

Sont élus membres de la commission Technique :

COMMISSION TECHNIQUE
Président : M. le Maire
Membres titulaires
Didier GERVAIS
Corinne MALANDAIN
Isabelle JULIEN
Brigitte PRINCE
Françoise DEGENETAIS
Patrick SILORET
Annie DURAND
Denis RIOULT
Damien TAVELET
Bénédicte LANGOUËT

COMMISSION SPORT, DEVELOPPEMENT SOCIAL, CULTURE ET ANIMATION

Président : M. le Maire
Membres titulaires
Michèle GAUTIER
Jean-Michel VILLEVAL
Lore-Amelie HUON-DEMARE
Christine DONNET
Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT
Philippe DESHAYES
Christelle DURAND
Marie-France BEAUVAIS
Marion BOUCHÉ
Damien TAVELET

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret puis au dépouillement par le secrétaire de séance, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
Bulletins blancs ou nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	24
Majorité	13

Liste soumise au vote	24 voix
-----------------------	---------

Sont élus membres de la commission sport, développement social, culture et animation :

COMMISSION SPORT, DEVELOPPEMENT SOCIAL, CULTURE ET ANIMATION
Président : M. le Maire
Membres titulaires
Michèle GAUTIER
Jean-Michel VILLEVAL
Lore-Amelie HUON-DEMARE
Christine DONNET
Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT
Philippe DESHAYES
Christelle DURAND
Marie-France BEAUVAIS
Marion BOUCHÉ
Damien TAVELET

COMMISSION FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MARCHÉS
Président : M. le Maire
Membres titulaires

Didier GERVAIS
Patrick BASSETTE
Thierry LAFFINEUR
Michel MAILLARD
Frédérique CORMONT
François LEBRUN
Boris JUDON-DELERUE
Marie-Pierre PIROCCHI
François MARETTE
Vivien LUCIENNE

Après avoir procédé à l'élection au scrutin secret puis au dépouillement par le secrétaire de séance, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
Bulletins blancs ou nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	24
Majorité	13

Liste soumise au vote	24 voix
-----------------------	---------

Sont élus membres de la commission Finances, ressources humaines et marchés :

COMMISSION FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET MARCHÉS
Président : M. le Maire
Membres titulaires
Didier GERVAIS
Patrick BASSETTE
Thierry LAFFINEUR
Michel MAILLARD
Frédérique CORMONT
François LEBRUN
Boris JUDON-DELERUE
Marie-Pierre PIROCCHI
François MARETTE
Vivien LUCIENNE

Délibération adoptée à l'unanimité (5 votes blancs ou nuls pour les 3 votes)

**Ainsi délibéré, le jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20260330-DEAF202652029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2026

Le Maire

